

Bundesamt für Energie BFE Office fédéral de l'énergie OFEN Ufficio federale dell'energia UFE Swiss Federal Office of Energy SFOE

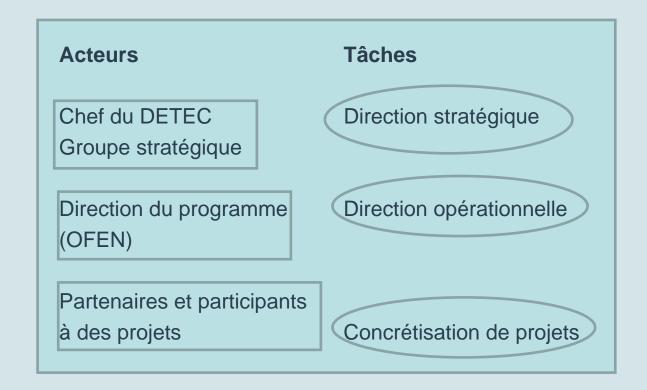
Conférence du 9 mars 2010 SuisseEnergie 2011-2020 Organisation / Partenariats



Beat Ruff, coordinateur du projet SuisseEnergie, OFEN



SuisseEnergie 2011-2020 Structure du programme





SuisseEnergie 2011-2020 Situation actuelle: conception du programme subséquent

La chance de la décennie



SuisseEnergie 2011-2020 Focalisation sur la conception organisationnelle

Comment peut-on rendre la collaboration avec les partenaires du Programme SuisseEnergie 2011-2020 plus efficace et plus efficiente?



SuisseEnergie 2011-2020 Cinq piliers de la collaboration avec les partenaires

- Partenaires publics et privés
- Réseau actuel de partenaires
- Nouveaux partenariats
- Modèle de projet
- Partenariat public-privé



1er pilier: Partenaires publics et privés

- Collaboration avec les partenaires publics: à renforcer et développer en permanence
- Renforcement du réseau avec les autres Offices fédéraux / Départements (en particulier les Offices fédéraux du DETEC)
- Intensifier la coopération avec les cantons (élément indispensable du programme)
- Renforcer la collaboration avec les villes/communes, mais également avec les régions et les quartiers
- Collaborations variées avec les partenaires privés: partenariats actuels et nouveaux, aussi partenariats publics-privés
- Programme en réseau bien implanté



2e pilier: Réseau actuel de partenaires

- Ne pas faire table rase du passé, ni maintenir le statu quo
- Profiter des expériences positives avec les partenaires actuels: maintenir (en partie) et renforcer le réseau actuel
- Les produits mûrs pour le marché n'ont pas besoin d'aide financière
- Focalisation sur le réseau de partenaires
- Repositionnement des partenariats actuels



3e pilier: Nouveaux partenariats

- Recherche de nouveaux partenariats
- Prise en compte des nouvelles priorités et plus forte orientation vers celles-ci
- Extension du réseau de SuisseEnergie
- Par ex.: organisations économiques, associations faîtières de branches, gérances immobilières, EAE, organisations sociales importantes
 - Mobilisation de ressources supplémentaires
 - > Davantage de partenaires, donc davantage d'efficacité



4e pilier: Modèle de projet

- Du modèle d'agence au modèle de projet
- Continuer avec les appels d'offres et les mandats de prestations réglés par contrats
- Remplacement du principe de contrats annuels ou pluriannuels
- Mandats de prestations spécifiques aux projets et de durée limitée
- Une porte de sortie financière est exigée lors des propositions de projets
 - Plus grande souplesse
 - Orientation des prestations mieux ciblée vers les priorités
 - Utilisation plus efficace des moyens disponibles



5e pilier: Partenariats publics-privés (1)

- Promouvoir davantage les PPP comme forme de collaboration
- Les acteurs poursuivent des objectifs compatibles
- Viser la mise en commun des ressources dans l'accomplissement des tâches
- Pas de rapport mandant fournisseur de prestations
- En règle générale, cibler les entreprises concernées
- Domaines d'application: communication (information et conseil) et marketing

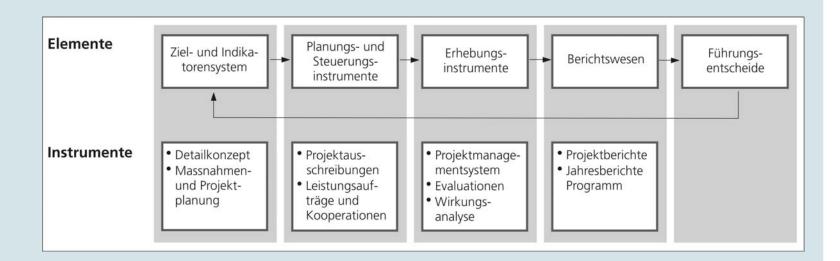


5e pilier: Partenariats publics-privés (2)

- Participation financière et personnelle des privés davantage de projets/d'efficacité avec les moyens disponibles
- Contact client direct pour les privés
- Orientation des privés vers la gestion d'entreprise gains en efficacité
- Réalisation plus rapide des projets gains en efficacité
- Le programme profite du savoir-faire du partenaire privé (connaissances de l'exécution de projets et marketing)
- > Réduction des tâches opérationnelles sans renoncer au pilotage



SuisseEnergie 2011-2020 Pilotage du programme (système de controlling)





SuisseEnergie 2011-2020 Outils de saisie

Niveaux	Outils	Objectifs	Périodicité
Projets	Système de gestion de projets (PMS)	 Saisie d'indicateurs de controlling (y c. finances) Autoévaluation des prestations, de l'efficacité et de la réalisation de l'objectif 	Chaque année
	Evaluations	 Evaluation des concepts, de la mise en œuvre, des prestations et de l'efficacité des projets sélectionnés 	A la fin du projet
Mesures, priorités et programme	Evaluations	Evaluation des questions stratégiques et de l'impact au niveau supérieur	En cas de besoin
	Etudes d'impact	Evaluation de l'impact du programme basée entre autres sur les informations du controlling et les évaluations des projets	Tous les trois à cinq ans



SuisseEnergie 2011-2020 Etablissement de rapports

Niveaux	Outils	Objectifs
Projets	Système de gestion de projets (PMS)	 Rapport semestriel/annuel Saisie des informations du controlling pour le pilotage des projets
	Rapport de fin de projets (avec prise en compte des résultats des évaluations de projets)	 Evaluation des prestations et de l'efficacité Analyse des points forts et des points faibles Recommandations pour travaux ultérieurs
Programme Rapport annuel (avec intégration des informations du controlling, des résultats d'évaluation et de l'étude d'impact)		 Aperçu des projets et des résultats correspondants (prestations et efficacité); Documentation des bons exemples



SuisseEnergie 2011-2020 Répartition fonctionnelle des fonds: valeurs cibles 2013

Clé de répartition fonctionnelle des fonds:

- 1/3 des fonds pour la focalisation des <u>partenariats actuels</u>
- 1/3 des fonds pour les nouveaux partenariats
- 1/3 des fonds pour la <u>communication</u> (interne au programme)
 (y c. PPP), la formation et le perfectionnement



Un grand merci pour votre attention